



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
10 avril 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2008**

16-27 juin 2008, Genève

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**Rapport sur le développement humain**

**État des consultations concernant le Rapport  
sur le développement humain**

1. À sa cinquante-septième session, en janvier 2003, l'Assemblée générale a adopté la résolution 57/264, dans laquelle elle invitait le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP à inscrire à son programme de travail annuel, à partir de 2003, un point distinct relatif au Rapport sur le développement humain, en vue d'améliorer le processus de consultation avec les États Membres concernant ce rapport, ainsi que la qualité et la fiabilité dudit document sans compromettre l'indépendance de sa rédaction.
2. Conformément à cette résolution, le présent rapport décrit ci-après les mesures prises afin d'améliorer la qualité des consultations avec les États Membres et les spécialistes du développement humain. L'année 2008 est une année exceptionnelle pour le Rapport sur le développement humain et le Bureau chargé d'établir ce rapport, à deux égards. D'une part, compte tenu de l'importance de la question des changements climatiques, le Rapport de 2007 a été conçu de manière à porter également sur 2008. Cette décision a été prise afin d'assurer un suivi plus systématique des messages et des incidences en matière de politique générale présentés dans le Rapport sur les changements climatiques. D'autre part, le Directeur du Bureau a cessé ses fonctions le 31 décembre. Ces deux faits ont affecté la teneur et la fréquence des consultations officielles car les processus de recherche et de rédaction du Rapport de 2009 ont été retardés.
3. Le présent rapport décrit la teneur des consultations tenues pendant la période de transition, comprenant la première consultation dirigée par le Directeur sortant, une consultation sur la sélection du thème du Rapport de 2009 et des plans pour l'élaboration du Rapport de 2010, ainsi qu'une consultation thématique sur les statistiques.
4. Lors de la première consultation officielle, le Directeur sortant a eu un bref échange de vues avec le Conseil d'administration sur les activités que le Bureau avait entreprises pendant son mandat de trois ans. Il a souligné que cet organe s'était efforcé de renforcer le processus consultatif établi avec le Conseil d'administration et avait donné suite à diverses propositions faites par les délégations, comme celle



consistant à examiner les apports des gouvernements sur des thèmes éventuels pour les années à venir, et la tenue de consultations plus tôt lors de la sélection du thème du Rapport et du processus de rédaction. Le Directeur a mentionné la décision prise deux ans auparavant de renforcer le travail statistique, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités et en ce qui concerne l'explication des écarts entre les données nationales et les données internationales. Il a décrit les efforts faits par le Bureau pour renforcer sa capacité en matière de communication et d'information. Enfin, il a mentionné une publication sur l'état du développement humain qui doit paraître au cours de l'été 2008.

5. Suivant la pratique établie, le Bureau a organisé une consultation spéciale par réseau en 2008 afin de choisir le thème du Rapport de 2009. Cet échange de vues a permis d'annoncer que le Rapport de 2010 serait consacré au réexamen de la démarche suivie dans ce contexte 20 ans après la publication du premier Rapport en 1990. Le débat, lancé par le Directeur par intérim du Bureau, a eu lieu pendant une période d'un mois et demi (de février à la mi-mars) sur le réseau des représentants résidents du PNUD et le réseau du Rapport sur le développement humain (HDRNet). En 2007, les représentants de plusieurs États Membres avaient exprimé le souhait de participer aux échanges sur le réseau en vue de choisir le thème du Rapport. Leur nom a été ajouté à HDRNet. Par ailleurs, durant la session annuelle de 2007 du Conseil d'administration, il a été demandé au Bureau d'établir une note afin de guider les délégations qui souhaitaient s'abonner au réseau du Rapport. Cela leur a permis de suivre de près les discussions sur le réseau concernant la sélection du thème et d'exprimer leur vote. Également en 2008, les échanges de vues ont été marqués par des contributions intéressantes et de nombreux matériaux ont été présentés à l'appui de la décision sur la sélection finale du thème du Rapport de 2009.

6. Dans ce contexte, le but de la deuxième consultation officielle était de présenter aux membres du Conseil d'administration les trois thèmes qui avaient été proposés pour le Rapport de 2009. Les délégations ont formulé de nombreuses observations sur les divers thèmes mais demandé au Bureau de maintenir les échanges de vues sur le réseau pendant une plus longue période, afin de leur permettre de voter. L'idée de consacrer le Rapport de 2010 à un réexamen de l'approche du développement humain a reçu un accueil favorable.

7. Jusqu'à présent, le sujet d'une des consultations sur le Rapport était le travail statistique à effectuer en vue de son établissement. La troisième consultation de 2008 était centrée sur le plan visant à publier un rapport succinct, *L'état du développement humain*, sur les inégalités de revenus et entre les sexes. La publication comprendrait également le dernier Indicateur du développement humain (IDH). L'un des changements concernant cet indicateur en 2008 est l'utilisation de nouvelles données de la Banque mondiale sur les prix relatifs (« parités des pouvoirs d'achat »). Cette donnée est nécessaire pour exprimer l'une des trois composantes de l'IDH – le revenu national par habitant – sur une base comparative. La dernière collecte de données sur les niveaux relatifs des prix remonte au milieu des années 90. En conséquence, les nouvelles données utilisées pour élaborer l'IDH refléteront des révisions majeures dans les niveaux des prix pour certains pays et régions. La publication proposée sur l'état du développement humain expliquera les raisons de ces révisions et leur impact sur l'IDH. Les autres indicateurs du développement humain, normalement publiés dans le Rapport global sur le développement humain

seront actualisés en 2008 et publiés sur le site Web du Bureau, afin de fournir aux utilisateurs les statistiques et indicateurs les plus récents au cours de l'année.

8. Au moment de l'établissement du présent compte rendu annuel sur les consultations concernant le Rapport, le processus de recherche et de rédaction du Rapport de 2009 n'avait pas encore commencé. En conséquence, un point additionnel est inscrit à l'ordre du jour pour la troisième consultation, demandant au Conseil d'administration d'organiser quatre consultations officielles sur le Rapport au lieu de cinq, comme les années précédentes. On compte que la quatrième et dernière consultation se tiendra à la fin de mai, pour annoncer la sélection finale du thème du Rapport de 2009 et faire le point sur le recrutement du nouveau Directeur du Bureau.

9. Des membres du Conseil d'administration et des observateurs ont activement participé aux consultations. Plusieurs délégations ont remercié le Bureau d'avoir organisé les consultations, les jugeant très utiles. Les délégations se sont félicitées des travaux menés par le Bureau et ont notamment apprécié les discussions sur la sélection du thème du Rapport de 2009 qui ont rendu plus transparent le processus d'élaboration sans compromettre l'indépendance rédactionnelle du Rapport. En fait, les délégations ont exprimé leur appui résolu à l'indépendance éditoriale du Rapport durant tout le processus consultatif.

10. Le Bureau est déterminé à établir le Rapport de manière neutre et transparente, en consultation étroite avec les États Membres, compte dûment tenu de l'utilisation appropriée des ressources et de la nature objective du Rapport.

---